

COMMUNE
DE
L'ABBAYE



COMPTES 2017

TABLE DES MATIÈRES

Comptes de Fonctionnement & Bilan 2017

	Page	
Exposé des motifs	1 à 8	(8 pages)
Comptes de fonctionnement	9 à 15	(7 pages)
Récapitulation par natures	16	recto/verso
Bilan	17 à 18	(2 pages)
Tableau des amortissements Tableau de répartition des intérêts	19	recto/verso

*** * * * * Annexes * * * * ***

Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux	Annexe - A	page 1 - 3
Groupement forestier du Mollendruz	Annexe - B	page 4
Rapport de la Protection civile	Annexe - C	page 5
SDIS Vallée de Joux	Annexe - D	page 6 - 7
Vallée de Joux Tourisme	Annexe - E	page 8 - 11
Ordures ménagères et déchets Vallée de Joux	Annexe - F	page 12



Municipalité

L'Abbaye, le 1^{er} mai 2018

Préavis municipal n° 04 /2018 Comptes 2017

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères),

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 1^{er} avril 1993, et du règlement de Conseil communal du 1^{er} janvier 2016 (accepté lors de la séance du 6 octobre 2015), la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2017.

Vous trouverez également dans ce fascicule, soit directement en regard des comptes ou dans l'intitulé et les différents rapports des comptes des Ecoles primaires et secondaires de la Vallée de Joux, les comptes du Groupement forestier du Mollendruz, le rapport de la Protection civile régionale, les comptes du SDIS, le rapport de Vallée de Joux Tourisme et une annexe sur le coût des déchets Vallée de Joux, les commentaires justifiant les écarts importants

Pendant l'exercice mentionné, la municipalité a siégé à 45 reprises et à 2 séances inter-municipales. Elle a participé à plus de 500 assemblées d'organismes intercommunaux, régionaux et cantonaux, ainsi que de séances de travail communales et intercommunales, et des journées de formations. En plus de ça, elle a répondu aux nombreuses demandes d'entrevues et de renseignements, allant du citoyen à la confédération, ainsi qu'un grand nombre de représentations. Une région aussi dynamique que la Vallée avec plus de 80 sociétés actives, sollicitent également du temps.

Un grand nombre d'études, pour la plupart obligatoires sont en cours, le PGA (plan général d'aménagement du territoire), les ZIZA (zones industrielles et zones d'activités) dont nous sommes partie prenante au comité de pilotage au niveau cantonal, la stratégie régionale, le PDDE (plan directeur de la distribution de l'eau), la carte des dangers naturels, le pôle santé Vallée de Joux, pour ne citer que les principales.

Le projet de la Tour en collaboration avec l'association de l'ARTA aura été la bouffée d'oxygène tout au long de l'année écoulée, ainsi que les travaux de la rue du Moulin.

Durant l'année 2017, il a été délivré :

- 15 permis de construire (nouvelle constr.)
- 2 permis d'utiliser et/ou d'habiter
- 0 permis de fouille
- 30 dispenses d'enquête publique

Les comptes 2017

se présentent comme suit :

Aux charges	frs	7'171'010.30
Aux revenus	frs	7'254'405.33
Excédent de recettes	frs	83'395.03

Le budget 2017 voté par le Conseil Communal, prévoyait :

Aux charges	frs	7'047'591.00
Aux revenus	frs	6'928'738.00
Excédent de dépenses	frs	118'853.00

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni à 3 reprises au cours de l'année 2017. Les objets suivants ont été soumis à ses délibérations.

Mardi 28 mars 2017

Séance annulée

Mardi 20 juin 2017

Préavis 01/2017 (ORPC - nouvelle association) -ACCEPTE

Préavis 02/2017 (Comptes 2016) -ACCEPTE

Préavis 03/2017 (Réfections de la route « Rue du Moulin ») -ACCEPTE

Mardi 17 septembre 2017

Préavis 04/2017 - Arrêté d'imposition 2018-2019 -ACCEPTE

Préavis 05/2017 - Pôle Sante (RETIRE)

Mardi 12 décembre 2017

Préavis 06/2017 - Budget 2018 -ACCEPTE

Préavis 07/2017 - Pôle Santé -ACCEPTE

Bureau du Conseil communal (législature 2016-2021)

Meylan, André, Président

Berney Luc, Vice-Président

Rochat, Jacques, Secrétaire du Conseil

Berney Marie-Josèphe, Scrutatrice

Cabras, Roberto, Scrutateur

Poget Jean-Paul, Scrutateur suppléant

Rieben Isabelle, Scrutatrice suppléante

Conseil communal (législature 2016-2021) par ordre alphabétique

Berney, Gaël ; Membre

Berney, Michel ; Membre

Bifrare, Jean-Noël ; Membre

Bonny, Joakim ; Membre

Du Bois, Bertrand ; Membre

Golay, Jean ; Membre

Golay Sylvette, Membre

Guillemin, Jean ; Membre

Herrmann, Thomas ; Membre

Meylan, Pascale ; Membre

Parry, Jonathan; Membre

Poget, Camille ; Membre

Rieben, Johann ; Membre

Rochat, Jacky ; Membre

Rochat, Michèle ; Membre

Rochat, Véronique ; Membre

Siegrist, Werner ; Membre

Berney, Louis-François ; Membre

Bifrare, David ; Membre

Bonny, Jean-Victor ; Membre

Cabras, Roméo ; Membre

Favre, Jâmes ; Membre

Golay, Pierre ; Membre

Grobet, Heidi ; Membre

Harlé, Carole ; Membre

Magnenat, Gilbert ; Membre

Müller, Bernard; Membre

Peter, Daniel ; Membre

Reymond, Mathieu ; Membre

Rochat, Gilbert ; Membre

Rochat Laurent, Membre

Rochat Steven, Membre

Siegrist, Hélène ; Membre

Vuilleumier, Hugues ; Membre

TITRES - Dossier BCV 751.93.20				Estimation	Valeur comptable
343 actions	de frs	10.--	B.C.V.	252'105.00	27'440.00
1030 actions	de frs	25.--	Romande Energie SA	1'215'400.00	25'750.00
365 actions	de frs	1'000.--	S.E.V.J. S.A.	pas de cours	365'000.00
5 parts	de frs	100.--	Coop. Mut. Vaudoise	pas de cours	500.00
2'413 actions	de frs	100.--	Centre Sportif Vallée	pas de cours	---
3 actions	de frs	100.--	S.A.P.J.V. L'Isle	pas de cours	---
10 actions	de frs	100.--	Grottes de Vallorbe	pas de cours	---
265 actions	de frs	100.--	Télési du Lac de Joux	pas de cours	2.00
10 parts	de frs	10.--	Coop. Vaud. Caution	pas de cours	1.00
735 actions	de frs	50.--	A.V.J. S.A.	pas de cours	---
286 actions	de frs	10.--	Travys SA Yverdon	pas de cours	---
5 actions	de frs	100.--	Cie Générale de Navigation sur le Lac Léman SA – Lausanne	10.00	500.00
parts	de frs	18'500.--	Cie Navigation Lac de Joux	pas de cours	---
50 parts	de frs	75.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	1.00
1 part			Théâtre du Jorat s.v.n.	pas de cours	---
Total dossier BCV				1'467'515.00	419'194.00

Dépôt 20 6.107.056.04 Crédit Mutuel de la Vallée S.A. -				Estimation	Valeur comptable
7 actions	de frs	100.--	Crédit Mutuel Vallée SA	6'972.00	2'310.00
Total dépôt Crédit Mutuel de la Vallée SA				6'972.00	2'310.00

Titres présentés				Estimation	Valeur comptable
5 parts	de frs	100.--	B.V.A Holding N° 745 à 749	pas de cours	---
1 action	de frs	100.--	Centre sportif Vallée N°28'632	pas de cours	100.00
5 actions	de frs	1'000.--	Cridec S.A. N°4580 à 4584	pas de cours	1.00
30 parts			Train à vapeur n° 173 à 202	pas de cours	1.00
5 parts	de frs	100.--	Centre Nordique du Mollendruz N° 36 à 40	pas de cours	---
5 parts	de frs	100.--	Ass. Tourisme Social Vallorbe N° 634 à 638	pas de cours	---
1 certificat	N° 51/08 de 55 actions nominatives de frs 800.-- et de 2 actions nominatives de frs 2'400.-- libéré à 100% - Valorsa Penthaz			pas de cours	---
1 certificat de parts sociales			Fondation Espace Horloger	pas de cours	1.00
40 parts	de frs	250.--	A.F.V.-B.V.	pas de cours	---
5 parts	de frs	2'000.--	Maison d'Accueil N° 2000.04 à 2000.08	pas de cours	---
25 parts	de frs	100.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	---
25 parts	de frs	200.--	Grenadiers –Les Bioux	pas de cours	---
5000.-	certificat de participation au capital Sodefor II			pas de cours	---
Total				---	103.00

Titres non présentés				Estimation	Valeur comptable
150 actions	de frs	100.--	ValTV SA	pas de cours	15'000.00
2100.-	parts		Tennis Club du Lac Brenet	pas de cours	1.00
Total Général				1'474'487.00	436'608.00

Municipalité

Municipalité (législature 2016-2021)

Bifrare, Christophe ; Syndic

Dicastères : Administration générale / Finances / Police des constructions / Tourisme
Représentations et activités principales : Conseil d'administration de la SEVJ (Société Electrique Vallée de Joux) (Vice-présidence) / PNRJV (Parc Naturel Régional Jura Vaudois) (suppl.) / ADAEV (ass. pour le développement des activités économiques de la Vallée) / Commission de salubrité / Commission de recours / Police des constructions / Vallée de Joux tourisme / Fonds Terra Joux / ValTV / GRIM (Groupement intermunicipalité)

Rochat, Paul-Claude ; Vice-syndic

Dicastères : Domaines & Alpagnes / Forêts / Défense Incendie / Protection civile / Police
Représentations et activités principales : La Forestière + Sodefior / PNRJV (Parc Naturel Régional Jura Vaudois) / Convention de Tir sur le Mont-Tendre / La Garde du Lac / Coopérative du Marchairuz / Télési du Lac de Joux (Conseil d'administration) / Délégué SEVJ (Société électrique Vallée de Joux) / Fête Nationale

Grobéty, Philippe ; Municipal

Dicastères : Voirie / Routes + Travaux / Eclairage public / Amarrages
Représentations et activités principales : Valorsa / Romande Energie / Conseil d'administration du Centre sportif / SEVJ (délégué) / FHVJ (fondation de l'Hôpital de la Vallée de Joux) / Conseil d'administration de l'AVJ (Autos transports Vallée de Joux) (Présidence) / Amarrages / Commission des traitements

Berkold, Patrick ; Municipal

Dicastères : Instruction publique & cultes / Affaires sociales / Sté culturelles et sportives / Cimetières / Pompes funèbres
Représentations et activités principales : Comité directeur de l'ASIVJ (Association scolaire intercommunale Vallée de Joux) / Conseil d'administration de la SEVJ (Société Electrique Vallée de Joux) / ASPMAD (Ass. pour la santé la prévention et le maintien à domicile) / ARAS (Association de communes région RAS Jura – Nord vaudois) et AJOVAL (Réseau enfance Orbe la Vallée) / Conseil de Fondation de l'IDEA / Comité de l'Ecole de musique / Comité des Pompes funèbres – Cimetières / Conseil de Fondation Ruth et Friedrich Grohe / Conseil de Fondation Aide Familiale / Conseil de Fondation des Aristochats et UAPE / FHVJ (fondation de l'Hôpital de la Vallée de Joux) / eHnv (établissements Hospitaliers du Nord vaudois) / Conseil d'établissement de l'ASIVJ (Association scolaire intercommunale Vallée de Joux)

Burnier, Henri ; Municipal

Dicastères : Epuration & PGEE / Aménagements du territoire (LATC) / Bâtiments
Représentations et activités principales : Conseil d'administration de l'AVJ (Autos transports Vallée de Joux) / GRIM (Groupement intermunicipalité) / Fondation de l'Espace Horloger / Délégué à l'ASIVJ (Association scolaire intercommunale Vallée de Joux) / Amis de Florère / Contrôle des citernes / Commission de salubrité

Administration générale, finances

Les comptes de l'exercice 2017 se présentent de la manière suivante :

a) Excédent de dépenses avant amortissement et l'évaluation de correction de la participation au fonds de péréquation et à la facture sociale cantonale :	frs.	605'327.43	
b) Amortissements :			Totaux frs. - 344'482.40
Obligatoire (budgété)	frs.	305'890.00	
Supplémentaires et arrondis	frs.	38'592.40	
c) Attribution Fonds réserve générale	frs	- 141'450.00	
d) Evaluation correction participation fonds de péréquation : (en n/faveur)	frs	22'000.00	
e) Evaluation correction facture sociale cantonale : (dû)	frs	<u>- 58'000.00</u>	
Excédent de recettes après attributions et correction (péréquation):	frs	<u>83'395.03</u>	

le résultat de l'exercice 2017 est positif, les différences notables par rapport au budget sont les suivantes :

Bonus sur péréquation 2016, AJOVAL, Gendarmerie	fr.	259'660.00
Estimation s/péréquation 2017 - Dû	fr.	-36'000.00
Retour s/péréquation 2017 (déjà au budget)	fr.	156'000.00
Attribution Fonds réserve général	fr.	-141'450.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre divers	fr.	-63'150.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre 351	fr.	-41'800.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget) - chapitre 430	fr.	-99'650.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre divers	fr.	56'850.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 730 (Ajoval-Avasad-Uape)	fr.	67'400.00
Recettes « globales sur le chapitre impôts »	fr.	44'500.00
Résultat +83'510- , soit Budget - 118'850 + env. 202'360.- - ci-contre	fr.	202'360.00

La marge d'autofinancement pour l'année 2017 est d'env. fr. 746'745.- (cf. page suivante) différence entre les charges et recettes « épurées » (CFE et RFE).

Les ratios financiers MA/EN et MA/RFE sont bons en rapport avec les années dernières.

Péréquation et facture sociale par rapport au budget

Une correction de fr. 36'000.00 (-22'000.00 et +58'000.00) a été estimée en rapport avec les acomptes payés pour l'année 2017 et ceux qui seront réellement dus, selon les recettes enregistrées.

Pour information ci-dessous l'évolution de la valeur du point d'impôt des années 2014 à 2017,

Valeur du point d'impôt - comptes 2014 : frs 60'910.-

Valeur du point d'impôt - comptes 2015 : frs 49'271.-

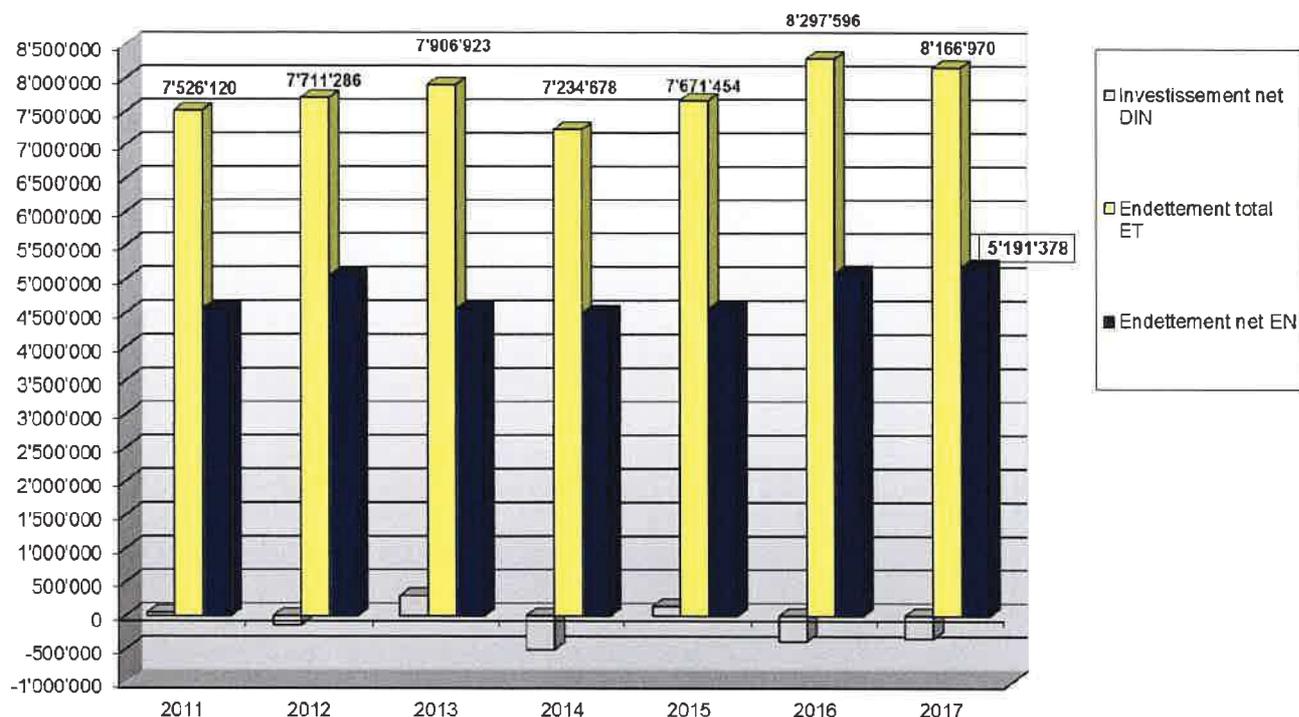
Valeur du point d'impôt - comptes 2016 : frs 41'169.-

Valeur du point d'impôt - comptes 2017 : frs 47'795.-

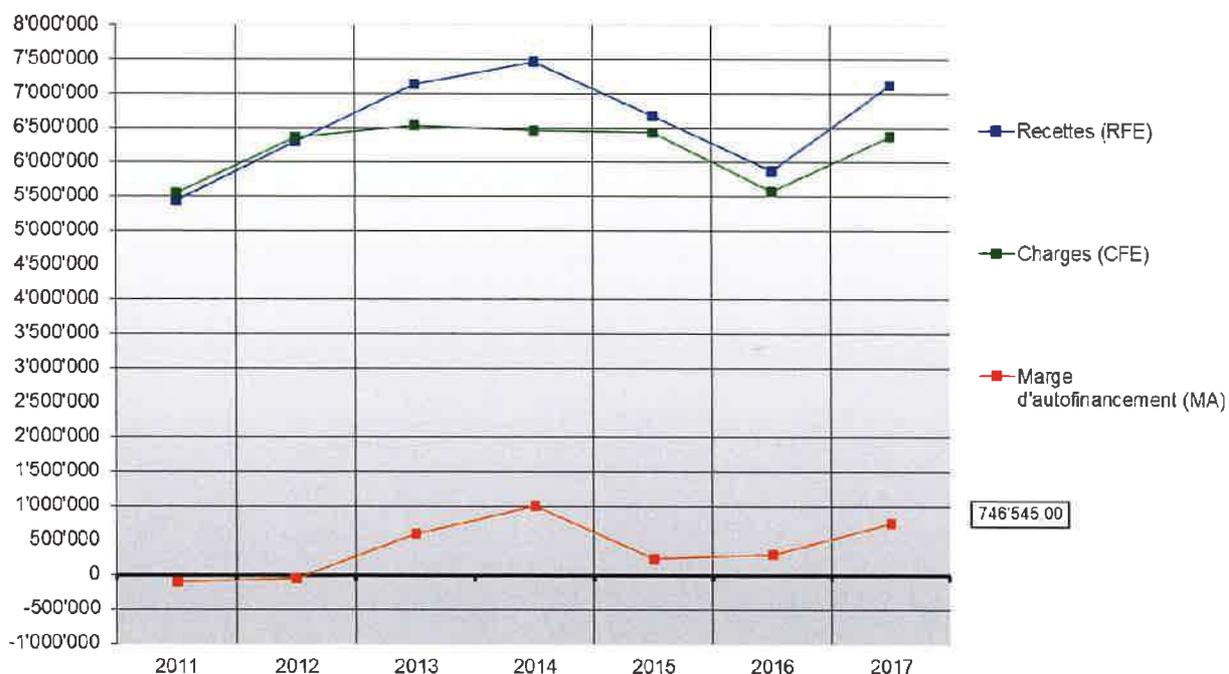
Administration générale - Personnel

La nouvelle équipe en place est encore en rodage, avec pratiquement 3 nouveaux municipaux sur 5 pour l'exécutif, et 2 nouveaux employés (Laetitia Nicod, secrétaire municipale et Stephan Guignard, employé communal) sur 4 (Michel Chaupond, boursier et Rémy Golay, employé communal complètent l'équipe) pour 3.8 ETP (équivalent temps plein). La charge de travail de chacune et chacun allant de cesse en augmentant.

Evolution de l'endettement 2011 à 2017



Evolution des comptes de fonctionnement "épurés" de 2011 à 2017



« Quotité de la dette brute » l'échelle d'évaluation est la suivante :

< 50%	Très bon
50% - 100%	Bon
100% - 150%	Moyen
150% - 200%	Mauvais
200% - 300%	Critique
> 300%	Inquiétant

Analyse comptable 2017

L'actif disponible (AD) (compte postal, placements, débiteurs et transitoires) comprend toutes les liquidités alors que l'endettement total (ET) (dettes à long terme, dettes à court et moyen terme, créanciers et transitoires) représente les engagements de la commune vis-à-vis de l'extérieur.

La différence entre (ET) - (AD) représente l'endettement net (EN).

Année (fin)	Population (au 31.12.)	ET - AD (EN)	EN / Habitant fr.
2007	1281	- 102'680	- 80.15
2014	1'440	4'504'348	3'128.02
2015	1'425	4'576'536	3'211.60
2016	1'439	5'098'194	3'542.87
2017	1'492	5'191'378	3'479.45

De plus, l'endettement net (EN) est le meilleur indicateur du niveau d'endettement communal, le tableau ci-dessous montre son évolution (**rapport MA/EN**). On estime que ce ratio devrait si possible rester supérieur à 15% et ne pas être en dessous de 5%.

L'évolution des comptes de fonctionnement est également mentionnée dans le même tableau, le rapport (**MA/RFE**) idéal serait qu'il soit supérieur à 10%. (Illustration graphique, voir ci-contre)

Année (fin)	Charges (CFE)	Recettes (RFE)	Marge d'autofinancement (MA)	MA / EN (devrait > 15%)	MA / RFE (devrait > 10%)
2007	4'931'421.00	8'546'799.00	3'615'378.00	nég.	42.30%
2014	6'461'792.18	7'457'747.65	+ 995'955.47	22.11 %	13.35 %
2015	6'432'839.75	6'668'977.38	+ 236'137.63	5.16%	3.54%
2016	5'577'147.73	5'878'220.48	+ 301'072.75	5.91%	5.12%
2017	6'376'059.94	7'122'605.33	+ 746'545.39	14.38%	10.48%

D'autre part, l'analyse de la structure du Bilan permet de:

1. S'assurer de la couverture financière des fonds de réserve.

Le montant des actifs disponibles (AD) après déduction des engagements courants, correspond à l'**AD net**. Celui-ci doit être supérieur ou égal au montant des réserves (N° 928 du Bilan)

	2016	2017
Actifs Disponibles (910 + 911 + 912 + 913) /. 9123	3'199'400.92	2'975'591.61
Engagements courants (920 + 923 + 925)	-1'150'195.65	-1'182'453.55
Actif Disponible net	<u>2'049'205.27</u>	<u>1'793'138.06</u>
Fonds Réserve (928)	-507'130.50	-672'358.50
La différence est supérieure de fr.	1'542'074.77	1'120'779.56

2. Contrôler que le niveau des emprunts ne soit pas supérieur aux investissements.

Le montant des immobilisations devrait être supérieur ou égal au montant des emprunts.

	2016	2017
Immobilisations (912 + 914 + 915)	6'365'509.70	7'008'244.05
Emprunts (921) + (922)	-7'147'000.00	-7'041'240.00
La différence est supérieure de fr.	-781'490.30	-32'995.95

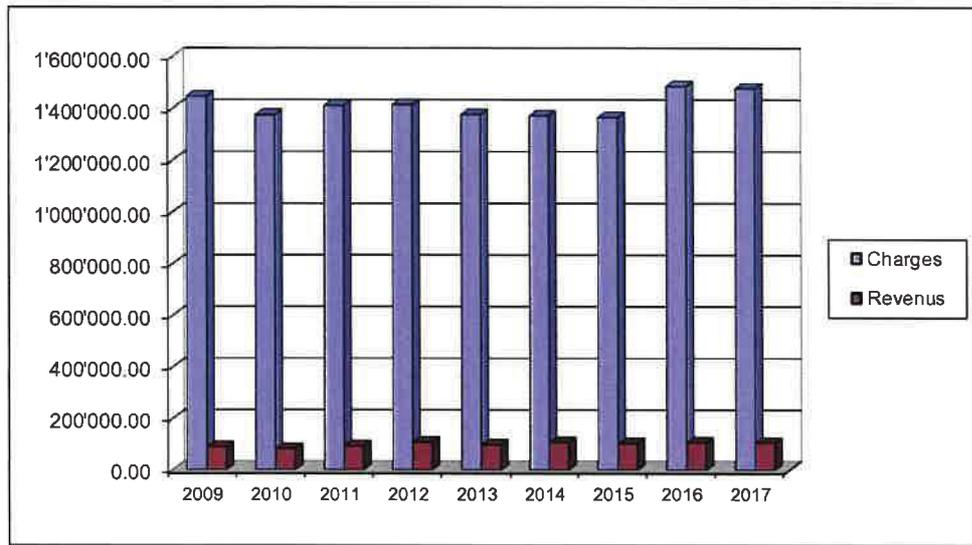
La «Quotité de dette brute»

	2016	2017
Calculé sur les emprunts et fonds (920 à 923) divisé par (RFE)	130.53 %	104.55%
(7'446'943.30) / (7'122'605.33)		

ADMINISTRATION



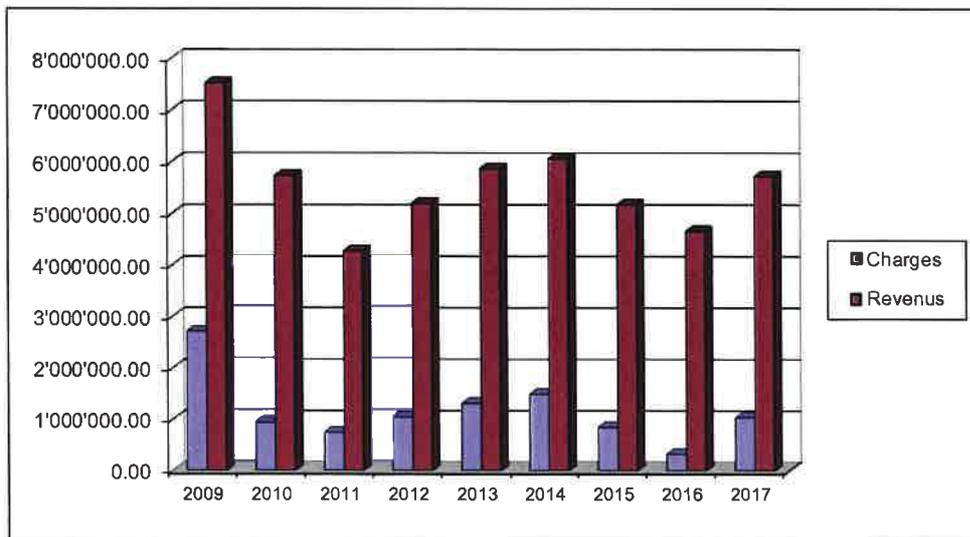
Année	Charges	Revenus
2009	1'448'509.42	91'121.90
2010	1'376'169.32	82'375.20
2011	1'412'507.14	94'320.05
2012	1'415'617.24	108'213.55
2013	1'378'326.34	98'184.73
2014	1'373'555.28	107'116.85
2015	1'366'493.77	103'489.20
2016	1'487'055.36	107'352.95
2017	1'479'125.53	106'528.10



FINANCES



Année	Charges	Revenus
2009	2'717'397.91	7'526'263.15
2010	933'912.87	5'733'444.39
2011	749'459.77	4'279'149.59
2012	1'050'023.33	5'201'910.97
2013	1'314'043.94	5'874'238.71
2014	1'495'373.44	6'056'743.67
2015	847'630.25	5'179'944.38
2016	326'998.54	4'661'496.05
2017	1'041'855.91	5'722'311.32



Les six premiers mois de la législature (fin 2016) ont servi de période d'observation, les six premiers mois de 2017, nous ont permis d'analyser et de synthétiser les données. Et depuis, toute l'équipe œuvre à mettre en place une manière de travailler la plus efficiente possible. C'est ce qui a conduit votre municipalité à présenter, pour la première fois de son histoire, un plan de législature et de poursuivre sa volonté de communiquer au maximum.

De plus, la capacité mémoire et disque du serveur communal ne permettaient pas d'accueillir de nouveau logiciel, nous contraignant à changer rapidement une bonne partie de notre parc informatique.

Considérations générales

La Municipalité vous présente à nouveau, cette année, des comptes avec un excédent de revenus et ceci malgré des prévisions budgétaires déficitaires. Nous pouvons nous montrer satisfaits de ce résultat, ceci obtenu malgré l'habituel exercice de yoyo engendré par une conjoncture incertaine qui a amplifié les variations de péréquation et de facture sociale. Il convient cependant de se montrer prudents face à ce résultat qui est dû à d'importants écarts non prévisibles. De plus, l'introduction de la RIE III au 1^{er} janvier 2019 devrait nous pénaliser de 2.75 points d'impôts (environ frs 130'000.-), ce qui ne va pas améliorer la situation financière communale.

Malgré ces quelques incertitudes futures, le résultat de l'exercice 2017 peut être qualifié d'excellent et nous permet d'entrevoir nos futurs investissements avec optimisme.

La Municipalité vous avait annoncé sa volonté d'effacer un maximum d'anciennes affaires en cours et force et de constater, que malgré une grande débauche d'énergie, les lenteurs administratives ne nous ont pas permis d'avancer au rythme imaginé.

De plus, nous éprouvons toujours des difficultés à nous faire entendre par nos partenaires de l'Etat. Dans chaque dossier, il faut défendre l'autonomie communale et rappeler que toute participation financière des communes doit être assortie de réelles compétences, décisionnelles, opérationnelles ou stratégiques.

Christophe BIFRARE

450 – Déchets

En annexe (F) le détail des coûts d'élimination des déchets Vallée de Joux.

Philippe GROBETY

Subvention et dons aux sociétés (compte 150.3653)

Pour faire face aux nombreuses demandes de subventions et la volonté de soutenir les associations et sociétés locales, il est nécessaire de mener une réflexion globale sur les critères d'attribution. Ceux-ci pourraient être autres : les formes juridiques et le siège des associations, ses buts, les fréquences des manifestations, la durabilité et l'impact sur la vie locale, etc...

Nous faisons également un autre constat à savoir ; plusieurs sociétés bénéficient d'un montant renouvelé annuellement alors que nous ne connaissons pas la situation financière (fortune) de ces dernières.

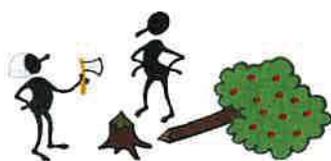
Nous souhaiterions également obtenir un budget pour toute demande d'aide financière dont le montant dépasse les 400.-

640 - Pompes Funèbres de la Vallée de Joux (PFVJ)

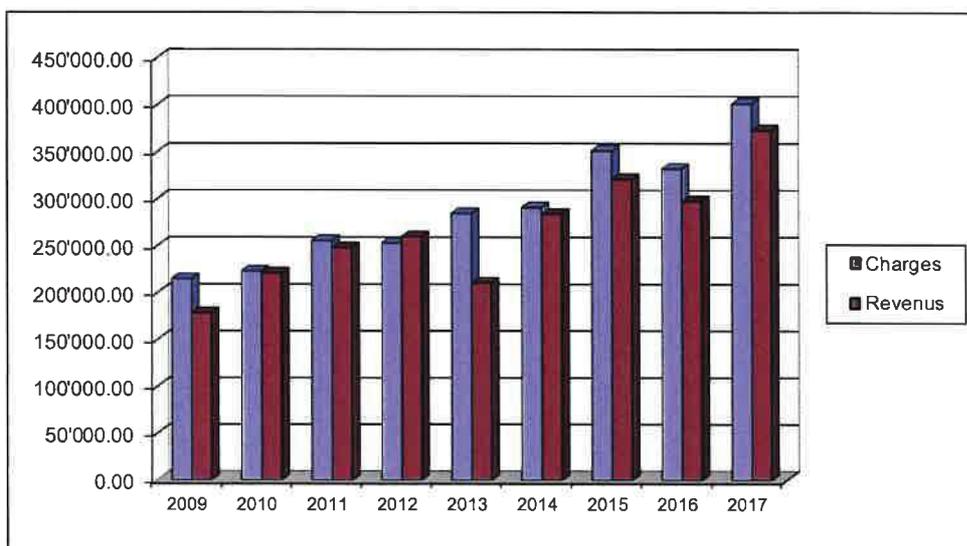
Une révision du Règlement des sépultures et des cimetières des 3 Communes de la Vallée est actuellement en cours. Ce travail est effectué dans le respect de la législation et des directives cantonales édictées dans le Règlement du 12 septembre 2012 sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF). Cette démarche vise également à uniformiser les émoluments perçus par les communes Combières.

Patrick BERKTOLD

FORETS



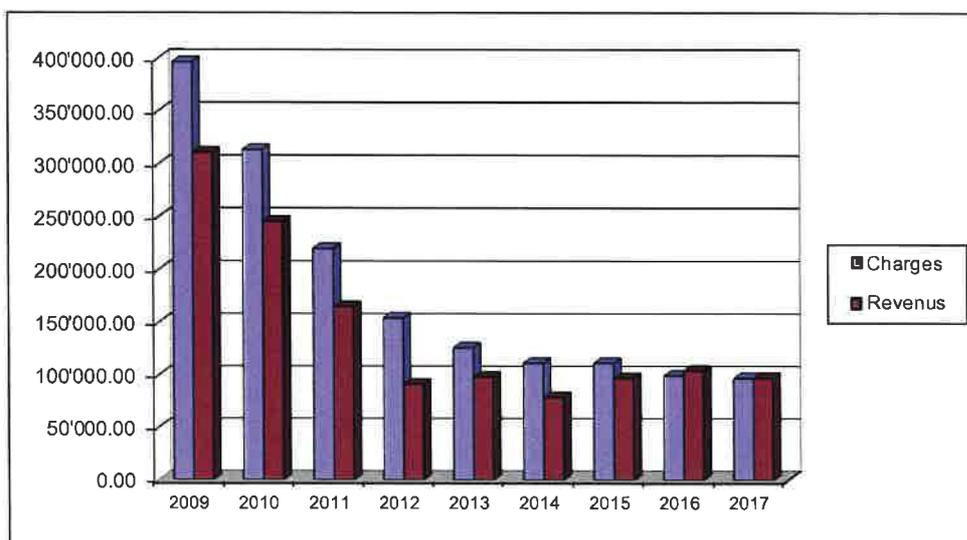
Année	Charges	Revenus
2009	215'339.00	178'847.85
2010	223'523.45	221'412.05
2011	256'056.85	248'493.80
2012	253'636.90	260'511.90
2013	285'044.25	211'085.40
2014	291'298.10	284'296.80
2015	351'843.90	321'696.70
2016	332'572.25	298'008.25
2017	401'777.70	373'736.70



ALPAGES



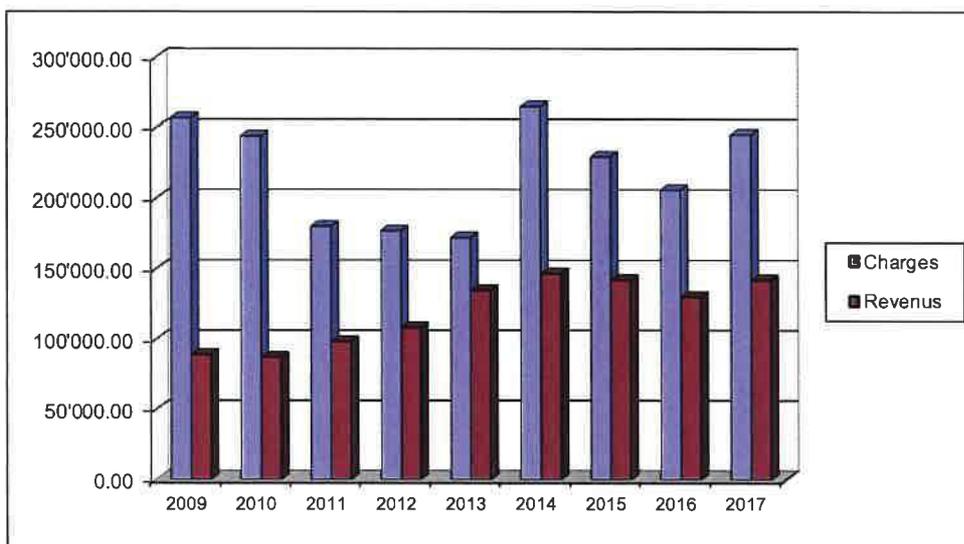
Année	Charges	Revenus
2009	396'930.40	311'296.45
2010	313'848.80	246'091.80
2011	220'433.35	165'184.80
2012	154'283.65	91'494.30
2013	125'828.65	97'962.80
2014	111'317.45	78'536.70
2015	111'320.70	96'756.40
2016	99'195.40	103'930.65
2017	96'993.55	97'296.40



BATIMENTS



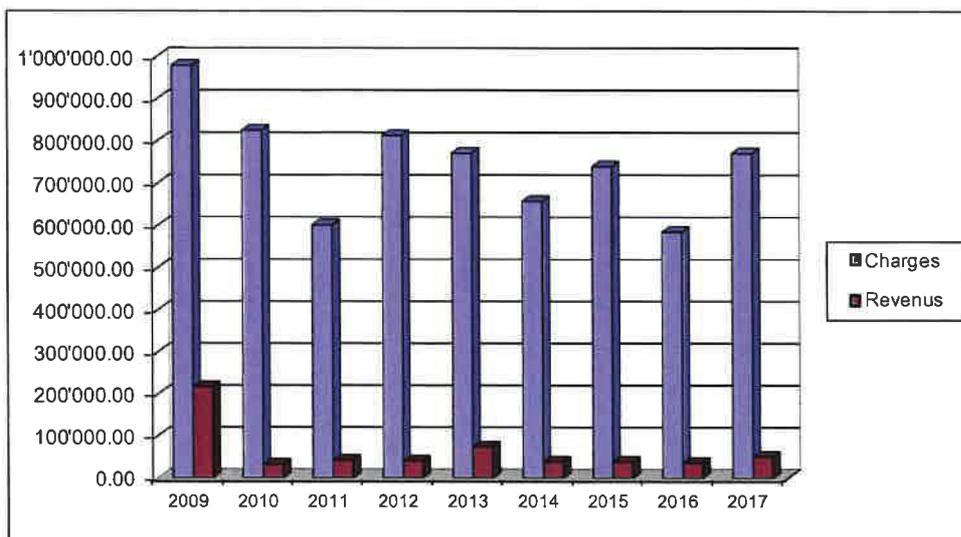
Année	Charges	Revenus
2009	257'511.60	89'254.35
2010	244'472.51	87'197.80
2011	180'375.90	98'383.05
2012	177'260.85	108'409.15
2013	172'366.95	134'801.40
2014	265'352.15	146'954.00
2015	229'715.39	142'459.20
2016	206'411.25	130'148.65
2017	245'586.65	142'235.65



TRAVAUX



Année	Charges	Revenus
2009	980'083.85	218'121.15
2010	826'293.85	33'186.20
2011	602'843.80	43'133.90
2012	814'275.60	41'003.72
2013	772'721.35	74'595.42
2014	658'651.15	39'880.83
2015	740'861.90	39'439.15
2016	586'311.75	36'907.73
2017	772'749.40	52'035.03



ACTIVITES DE POLICE

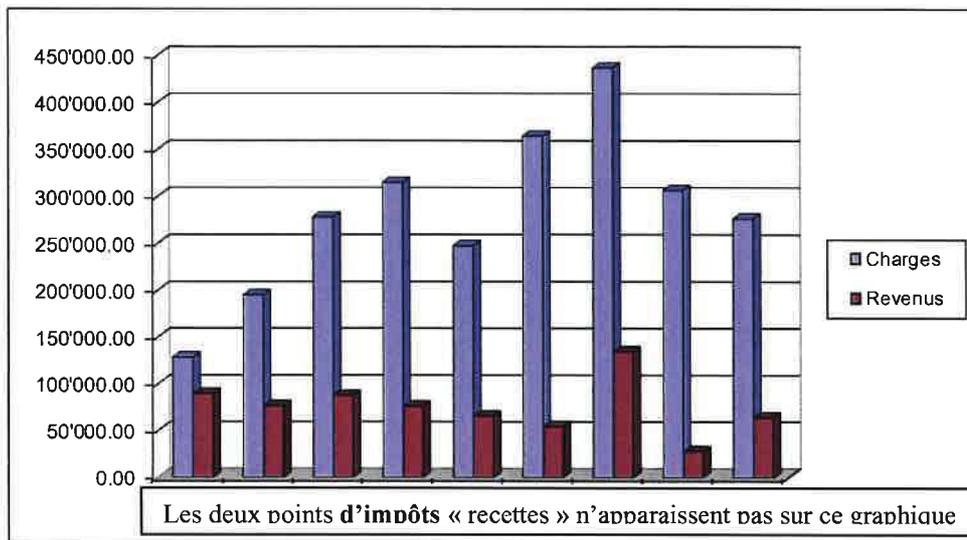


Année	Charges	Revenus
2009	128'693.50	89'757.80
2010	195'127.35	77'113.50
2011	278'465.25	88'016.20
2012	315'314.88	76'178.75
2013	247'704.88	66'119.75
2014	364'730.20	54'703.40
2015	437'269.18	134'808.85
2016	307'036.24	27'913.00
2017	276'803.95	64'639.00

* (30'000.-)

*(108'400.-)

* (43'750.-)

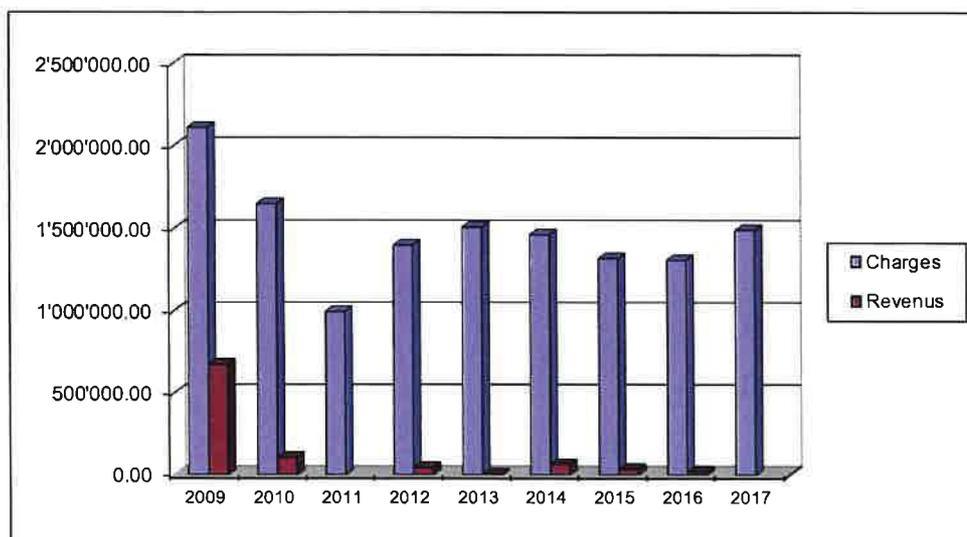


* retrait Fds (abris)

SERVICE SOCIAL



Année	Charges	Revenus
2009	2'114'574.40	677'538.00
2010	1'653'619.40	108'816.00
2011	998'479.30	
2012	1'402'143.65	46'484.78
2013	1'510'124.35	4'780.82
2014	1'466'271.95	65'812.10
2015	1'321'813.60	36'664.60
2016	1'311'560.85	18'963.00
2017	1'493'132.90	



Le Règlement du conseil d'établissement de l'Etablissement primaire et secondaire de la vallée de Joux du 4 juin 2008, précise le rôle du conseil d'établissement, à savoir :

- *Il concourt à l'insertion de l'établissement dans la vie locale.*
- *Il appuie l'ensemble des acteurs de l'établissement dans l'accomplissement de leur mission, notamment dans le domaine éducatif.*
- *Il permet l'échange d'informations et de propositions entre l'établissement et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.*

Les thématiques abordées sont par exemple les actions de prévention et l'organisation des promotions. Les délégués des parents envisagent l'élaboration et la mise en place de conférences destinées aux parents. Ainsi et pour faciliter l'organisation, un budget d'un montant de 500.- leur a été alloué et la Commune du Chenit mettra à disposition une salle.

Le projet Pôle Santé Vallée de Joux

Ce vaste et ambitieux projet a nécessité une participation régulière et soutenue de votre serviteur aux multiples séances du Comité de Pilotage (COPIL) ainsi qu'aux séances du bureau du COPIL.

Le Conseil Communal de l'Abbaye, dans sa séance du 12 décembre 2017 a validé l'adhésion à cette association et ses statuts. Il reste encore un travail conséquent à effectuer, en reprenant et validant notamment les propositions des différents groupes de travail. Ces derniers sont pilotés par des personnes compétentes dans leurs domaines et champs d'activités.

Pour rappel, nous distinguons 2 types de thématiques.

Les projets par domaine de prestations : l'Organisation médicale (ambulatoire et 1^{er} recours), la Prévention (le maintien à domicile), l'Hébergement, la Psychiatrie et le Social.

Les axes de travail support et réalisation : Mé dico technique, Juridique, Finances, Système d'information, Administration et la logistique, les Ressources Humaines et les Infrastructures.

A ce jour et après l'acceptation du projet par les 3 Communes de la Vallée, nous pouvons envisager un mode opérationnel de l'Association Pôle Santé Vallée de Joux pour le 1^{er} juillet 2019.

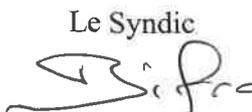
Patrick BERKTOLD

Fondé sur ce qui précède, nous invitons votre Conseil à :

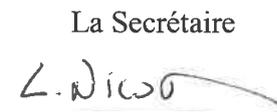
1. Approuver le présent exposé.
2. Adopter les comptes de l'exercice 2017, avec un excédent de recettes **fr. 83'395.03**
3. Donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2017.

La Municipalité se tient à votre entière disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères), à l'assurance de sa parfaite considération.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

 Christophe Bifrare



La Secrétaire

 Laetitia Nicod

Délégués municipaux: Christophe Bifrare, Syndic.
 Paul-Claude Rochat, Grobéty Philippe, Henri Burnier, Patrick Berktold

Commission: Peter Daniel, rapporteur
 membres Bonny Joakim, Grobet Heidi, Meylan Pascale, Rochat Laurent
 suppléants Bonny Joakim, Bifrare David, Du Bois Bertrand